

DÉLIBÉRATION N° DEL-24-057

Exercice budgétaire 2025 - Adoption du budget primitif

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.

Séance du 18 décembre 2024

Le 18 décembre de l'an deux mille vingt-quatre, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration de l'Établissement public du Capitole, régulièrement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni à la Halle aux grains – Loge 13 à Toulouse.

PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9
Présents : 6 dont 1 en visio conférence
Absent :
Procuration : 3
Date de convocation : 12 décembre 2024

Présents :

Représentants de Toulouse Métropole :

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo
- Mme Brigitte Bec, en visioconférence
- Mme Sophie Lamant
- Mme Nicole Yardéni

Représentant de l'Etat :

- M. Pierre-André Durand, Préfet

Procuration :

- M. Olivier Mantei a donné pouvoir à M. Francis Grass
- M. Gérard André a donné pouvoir à Mme Ida Russo
- M. Henri de Lagoutine a donné pouvoir à Mme Sophie Lamant

Assistent à la séance :

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Établissement public du Capitole.

Mme Isabelle Arnaud-Roy, Directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Établissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Établissement public du Capitole, assure le secrétariat.

EXPOSÉ

Lors de sa séance du 18 octobre 2024, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole a débattu des orientations budgétaires prospectives pour la période 2025-2028.

Les dépenses et les recettes du budget primitif 2025, qui s'inscrivent dans la ligne de ces orientations financières pluriannuelles, s'élèvent à 44 303 104 € et se répartissent ainsi :

Dépenses 2025 :

	a	b	c	d	E= a+b+c+d	f	G= E + f
	Opéra	Ballet	Orchestre	Services communes	DEPENSES REELLES	Opérations d'ordre	TOTAL DEPENSES
IV = I + II + III							
FONCTIONNEMENT	20 500 546	785 193	15 878 455	4 636 110	41 800 604	780 000	42 580 604
(I) ACTIVITE	7 621 979	554 193	4 165 250	-	12 241 422	-	12 241 422
Activité hors masse salariale	1 998 207	554 193	1 695 982		4 248 382	-	4 248 382
Activité - masse salariale	5 623 772		2 469 269		7 993 040	-	7 993 040
(II) STRUCTURE	12 978 867	231 000	11 713 205	4 636 110	29 559 182		29 559 182
Structure hors masse salariale	2 401 140	231 000	1 407 990	108 320	4 148 450		4 148 450
Structure - masse salariale	10 577 727		10 305 215	4 529 790	25 412 732		25 412 732
(III) MVTS ORDRE	-	-	-	-	-	780 000	780 000
amortissements des immob.						780 000	780 000
virement à la section d'inv							
VII = V + VI							
INVESTISSEMENT	843 203	-	579 297	-	1 422 500	300 000	1 722 500
(V) DEPENSES EQUIPEMENT	843 203	-	579 297	-	1 422 500	-	1 422 500
immo incorporelles	84 320		57 930		142 250		142 250
immo corporelles	758 883		521 367		1 280 250		1 280 250
(VI) MVTS ORDRE	-	-	-	-	-	300 000	300 000
amortissement							
autofinancement de SF vers SI							
Subv transf. Compte résultat						300 000	300 000
IV + VII							
TOTAL DEPENSES	21 344 049	785 193	16 457 752	4 636 110	43 223 104	1 080 000	44 303 104

Recettes 2025 :

	a	b	c	d	E= a+b+c+d	f	G= E + f
	Opéra	Ballet	Orchestre	Services communes	RECETTES REELLES	Opérations d'ordre	TOTAL RECETTES
IV = I + II + III							
FONCTIONNEMENT	24 197 542	293 262	17 539 800	250 000	42 280 604	300 000	42 580 604
(I) ACTIVITE	4 089 542	293 262	3 639 800	-	8 022 604	-	8 022 604
Activité hors masse salariale	4 089 542	293 262	3 639 800		8 022 604		8 022 604
Activité - masse salariale							
(II) STRUCTURE	20 108 000	-	13 900 000	250 000	34 258 000		34 258 000
Structure hors masse salariale	20 108 000		13 900 000	250 000	34 258 000		34 258 000
Structure - masse salariale							
(III) MVTS ORDRE	-	-	-	-	-	300 000	300 000
amortissements des immob.							
virement à la section d'inv							
Subv transf. Compte résultat						300 000	300 000
VII = V + VI							
INVESTISSEMENT	677 330	-	265 170	-	942 500	780 000	1 722 500
(V) RECETTES EQUIPEMENT	677 330	-	265 170	-	942 500	-	942 500
subventions d'investissement	677 330		265 170		942 500		942 500
autres							
(VI) MVTS ORDRE	-	-	-	-	-	780 000	780 000
amortissement						780 000	780 000
autofinancement de SF vers SI							
Subv transf. Compte résultat							
IV + VII							
TOTAL RECETTES	24 874 872	293 262	17 804 970	250 000	43 223 104	1 080 000	44 303 104

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

Entendu l'exposé de M. le Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Décide :

Article 1 :

D'approuver, pour l'exercice 2025, le budget primitif de l'Etablissement public du Capitole tel que figurant au document budgétaire (M57) et au Rapport de présentation joints en annexe.

Article 2 :

D'arrêter le montant du budget primitif de l'Etablissement public du Capitole à la somme de 42 580 604 € en section de fonctionnement et de 1 722 500 € en section d'investissement.

Article 3 :

D'autoriser le Président de l'Etablissement public du Capitole à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section d'investissement, dans la limite de 5 % des dépenses réelles de la section.

Article 4 :

D'autoriser le Président de l'Etablissement public du Capitole à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, en section de fonctionnement, dans la limite de 1 % des dépenses réelles de la section.

Article 5 :

D'autoriser le Président de l'Etablissement public du Capitole à signer tout acte afférent à cette décision.

Résultat du vote :

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
ABSENT : 0
NON PARTICIPATION AU VOTE : 0

Reçu en Préfecture le :

Publié par affichage le :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,



Le Président de séance,
Francis GRASS